ERC 4° f 29578 B

A Cahors, le 3 Janvier 1791.

Croix de Malte Fac 27159

Nous venons, Monſieur le Maire, de faire imprimer une Proclamation dont l'objet eſt d'annoncer à tous les Citoyens du Département du Lot, notre importante miſſion & nos vues. Vous en recevrez, par la voie du Directoire de Diſtrict dans l'arrondiſſement duquel votre Municipalité ſe trouve, le nombre d'exemplaires néceſſaires pour la publication que vous devez en faire faire. Nous vous demandons, ainſi qu'aux Officiers Municipaux, & aux Notables de votre Commune, de faire connoître à tous vos Habitans, & de leur expliquer, autant qu'il ſera néceſſaire, les idées, les principes & les vues que nous avons cru devoir répandre dans cette Proclamation. Si votre Municipalité, le Conſeil général, la Commune en corps, ou quelques-uns des Habitans en particulier, ont des inſtructions à nous donner ſur l'objet de notre miſſion, ſur les troubles & les cauſes des troubles qui l'ont néceſſitée; s'ils ont des mémoires à nous remettre, des réclamations à faire, des pétitions à préſenter, nous les invitons à nous les faire parvenir, ſoit à Cahors, lieu ordinaire de notre réſidence; ſoit dans les autres lieux du Département où ils apprendront que nous nous ſerons tranſportés; nous y donnerons toute l'attention qu'ils doivent attendre de nous: comme auſſi, nous ſerons toujours prêts à avoir toutes les conférences néceſſaires, ſoit avec des Députés, ſoit avec des Particuliers: notre devoir eſt de faire dans le Département tout le bien qui nous ſera poſſible; &, comme nous le diſons dans la Proclamation, l'ardent déſir en eſt dans notre cœur.

Nous ſommes très-fraternellement,

MONSIEUR LE MAIRE;

Vos très-humbles & très-obéiſſans Serviteurs,

ROBIN, GODARD, *Commiſſaires Civils, envoyés par le Roi dans le Département du Lot.*

A. F. ROBIN, DU ROUZEAU, *Secrétaires.*

THE NEWBERRY LIBRARY

fQ

1